

LYCÉES PROFESSIONNELS : LES TOURS DE PASSE-PASSE DE NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Cette année encore le baccalauréat a battu des records, 88,5 % des candidats ayant été admis après les épreuves de rattrapage. Résultats dus, une nouvelle fois, à l'augmentation du taux de réussite au bac professionnel qui s'établit à 82,2%. « Le bac professionnel a ainsi permis de qualifier plus de 179200 jeunes, 63000 de plus qu'en 2010 », note le ministère.

2016 voit donc les objectifs fixés initialement par J.P. Chevènement – 80% d'une tranche d'âge au niveau Bac – largement dépassés. Parions que les objectifs européens - 50% d'une tranche d'âge diplômée de l'enseignement supérieur – seront bientôt atteints !

Mais dans quelles conditions ?

Si on en croit l'IGEN (rapport de juillet 2016 : cartographie de l'enseignement professionnel) ces excellents résultats du bac professionnel s'appuieraient « sur une formation générale qui ne cesse de s'élever... et améliorerait ainsi l'adaptabilité à l'emploi » rapprochant ainsi la voie professionnelle des formations générale et technologique.

Et de conclure que si cette tendance conduit « les spécialités de l'enseignement professionnel à perdre leurs spécificités liées à leur propension à répondre à des besoins censés s'exprimer par les professionnels et à préparer à une insertion rapide dans le monde professionnel, on peut postuler que l'enseignement professionnel concourt ainsi à la mise en œuvre d'un projet global d'élévation du niveau de qualification de la population ».

Cette appréciation pourrait être confortée par le fait qu'aujourd'hui plus des 2/3 des bacheliers professionnels poursuivent dans l'enseignement supérieur alors qu'en 2000, 78% entraient dans le monde du travail. D'aucuns ajoutent « au grand dam des employeurs qui voient se raréfier le potentiel de recrutement à ce niveau dans le BTP, le commerce en général et la grande distribution en particulier,

les métiers de l'aide à la personne, de l'hôtellerie et de la restauration » (B. Magliulo, inspecteur d'académie honoraire, Libération, 06/07/16).

Mais les réalités contredisent ces satisfécits. A l'université seuls 5% des bacheliers professionnels obtiennent la licence et si les résultats sont meilleurs en IUT et en BTS force est de constater que ceux-ci sont nettement inférieurs aux bacheliers généraux et technologiques. Face à ces piètres résultats certains se proposent de renforcer les enseignements généraux en bac pro et d'allonger d'une année le temps de formation en BTS et DUT pour les élèves issus de ce cursus. La 1ère année serait consacrée à une remise à niveau... au lendemain de la fin de la scolarité obligatoire !!

Pour ceux qui se lancent à l'assaut du travail, les résultats ne sont guère enviables : 7 mois après l'obtention de leur diplôme sous statut scolaire 46% des bacheliers professionnels sont au chômage (DEPP, 2014), ils sont encore 20% en recherche d'emploi 3 ans après. Et l'entrée sur le marché du travail se fait souvent au prix d'une sortie du secteur d'activité pour lequel le jeune a été formé ou de l'acceptation d'emplois sous-qualifiés.

Enfin l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme relève qu'entre 2004 et 2011 l'illettrisme n'a pas reculé chez les 18-25 ans (9% de cette population).

Ainsi, malgré les engagements d'Hollande, la politique engagée en matière d'éducation n'a pas renversé la tendance affichée sous

la présidence de Sarkozy. L'école renforce les inégalités. Le taux de réussite aux examens, tout comme la récente annonce de la ministre en faveur d'une scolarité de 3 à 18 ans (revendication que la CGT porte depuis longtemps) qui existe déjà quasiment dans les faits, doivent permettre de maintenir sous le seuil des 120000 le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification, de réintégrer dans les lycées les élèves décrocheurs pour lesquels les solutions sont nettement insuffisantes. C'est pourquoi il n'est guère besoin de s'interroger sur les conditions de réussite aux examens, sur le discrédit d'une institution qui ne répond pas aux attentes d'une partie des jeunes et de leurs familles, sur le discrédit d'une profession. Il y a urgence à repenser le lycée professionnel, son fonctionnement et ses finalités sauf à laisser penser qu'il n'y plus d'avenir pour une partie de la jeunesse.

C'est sans doute ce à quoi nous invite à penser les débats qui s'organisent aujourd'hui autour du « revenu universel de base ». Ce dernier reprend à son compte l'idée « qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura plus jamais du travail pour tout le monde. Dans le même temps il pose les bases d'une société structurellement duale dans laquelle une fraction plus ou moins importante de la société détiendrait le monopole des activités lucratives ». De fait, il parle de la pauvreté des personnes sans ressources, de leur stigmatisation, de l'inégale répartition du travail rémunéré, de l'exclusion des jeunes des minima sociaux.